

LETTRE D'INFORMATION

À DESTINATION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS
D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DU BAS-RHIN

FIL ROUGE #16

Lettre d'information et d'échanges de pratiques

Le 10 novembre 2020

Le décret 2020-1310 du 29 octobre 2020 avait obligé la majorité des établissements d'enseignement artistique à refermer leurs portes au public quelques semaines seulement après la rentrée, laissant la possibilité d'organiser des séances en présentiel uniquement pour les classes à horaires aménagés et les élèves inscrits en troisième cycle et en cycle de préparation à l'enseignement supérieur.

Le dernier [décret du 6 novembre n°2020-1358](#) n'autorise plus l'ouverture au public qu'aux seuls pratiquants professionnels aux formations délivrant un diplôme professionnalisant.

Les solutions pensées comme temporaires, trouvées par les professeurs au printemps et décrites dans nos précédentes lettres d'informations restent donc toujours d'actualité (vous continuez d'y avoir accès en suivant [ce lien](#)).

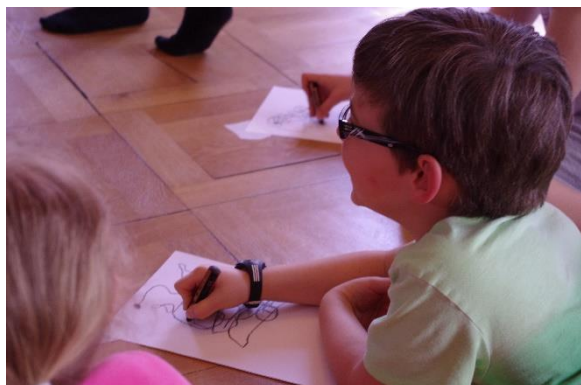
Les enseignants continuent ainsi d'œuvrer pour maintenir un lien avec leurs élèves (y compris ceux qui ont débuté les cours en septembre) et ce, malgré la poursuite de la scolarité.

Face cette situation, l'incertitude grandit pour des structures d'enseignement artistique qui envisagent de moins en moins sereinement les mois à venir.

En attendant une amélioration de la situation sanitaire, le département du Bas-Rhin reste à votre disposition et tentera de vous accompagner au mieux par l'information et l'écoute.

N'hésitez pas à poser vos questions par mail à martine.fleith@bas-rhin.fr ou par téléphone au 06 34 40 87 98

RENCONTRES & FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR LES PRATIQUES ARTISTIQUES



Nous vous rappelons que la journée dédiée à l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) initialement programmée le 9 novembre 2020 à l'attention des élus politiques et associatifs, restera aussi ouverte aux directeurs et à toute personne intéressée de votre structure.

Les rencontres professionnelles proposées par le Département du Bas-Rhin, qui devaient débiter fin octobre vont être reportées pour début 2021, à des dates que nous vous communiquerons dès qu'elles nous auront été confirmées par les intervenants concernés et bien entendu rendues possibles par la situation sanitaire.

LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

Lors de la réunion organisée via Skype le 26 octobre dernier avec Cécile Delattre et Olivier Mérot, nous avons présenté la mise en œuvre opérationnelle du Schéma aux directeurs des établissements d'enseignement artistiques. Cette mise en œuvre dont nous reprenons la présentation ci-dessous est basée sur une logique de coconstruction.

3 espaces thématiques sont installés autour du référentiel suivant :

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) constituée autour des 3 piliers que sont :	L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPÉCIALISÉ (EAS) basé sur :	LES PRATIQUES AMATEURS (PA)
<ul style="list-style-type: none">• la fréquentation des œuvres et des artistes• l'acquisition de connaissances culturelles• la pratique artistique	<ul style="list-style-type: none">• une pratique approfondie (travail régulier et engagement personnel)• un public volontaire	<ul style="list-style-type: none">• « les activités pratiquées pour le plaisir, à des fins personnelles ou pour un cercle restreint de proches »

Au sein de ces espaces dénommés **FABRIQUES DE PROJETS**, les opérateurs du Département sont invités à :

- Proposer et mettre en partage des actions qu'ils pourraient construire avec d'autres
- Bénéficier dans la réalisation des projets partagés, de l'accompagnement du Département (ingénierie, aide au fonctionnement et/ou à l'investissement, communication)
- Observer, évaluer annuellement les actions portées de façon partagée et contribuer ainsi à faire évoluer l'offre de services du Département

Initialement prévues dès novembre 2020, ces fabriques de projets auxquelles vous serez invités à prendre part, accompagnés par trois agents du Conseil départemental du Bas-Rhin, référents du Schéma, seront, dès que la situation le permettra, reprogrammées à des dates ultérieures.

AUTRES INFORMATIONS SUSCEPTIBLES DE VOUS INTERESSER

Restitution de l'état des lieux des pratiques collectives de la musique en amateur

Cette étude réalisée par Cadence-pôle musical régional, fera l'objet d'une présentation suivie d'une discussion avec les participants le 16 novembre de 18h à 20h.

Lien [d'inscription](#)

Vers la constitution d'une association de directeurs

Les directeurs d'établissements d'enseignements artistiques du Bas-Rhin proposent qu'un comité de pilotage soit constitué pour réfléchir à la constitution d'un collectif, afin de permettre d'échanger autour de problématiques communes.

Une première réunion de ce comité de pilotage est organisée vendredi 11 décembre à 10h à l'école des Arts de Schiltigheim. Pour plus d'information, merci de contacter :

Dominique Modry
Olivier Saenger

direction.bolero@le-preo.fr
olivier.saenger@gmail.com

Pour rappel : Les rencontres professionnelles proposées par le Département du Bas-Rhin comptent un cycle dédié aux directeurs des écoles d'art sous la forme de 4 sessions de co-développement intitulées « Cultiver le lien avec ou sans le lieu », pour vous permettre d'échanger entre pairs autour de vos problématiques liées au management en présentiel et distanciel.